

Mémoire

de la fédération des entreprises d'économie sociale de la réutilisation

RESSOURCES est la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation, la valorisation et le recyclage des ressources selon une dynamique d'économie circulaire.
www.res-sources.be

www.res-sources.be



Contact

RESSOURCES
Rue Nanon 98 - 5000 Namur
081/ 390 710
Directrice : Cécile Patris
c.patris@res-sources.be

Chiffres clés *



63 entreprises



30 centres de tri



46 ateliers de réparations



151 boutiques de seconde main



5500 bulles de collecte textiles



7046 travailleurs
soit 2711 emplois équivalent temps plein



140.000 Tonnes collectées



22 909 Tonnes réutilisées



63 016 Tonnes recyclées

* Observatoire de la réutilisation- Edition 2017

Perspectives 2018/2024

Le secteur de l'économie sociale actif dans la réduction des déchets que représente RESSOURCES, est un secteur résilient et en constant développement. Pourvoyeur d'emplois locaux non délocalisables, il est un levier d'actions dans le cadre d'une économie circulaire qui privilégie les circuits courts.

Les perspectives de croissance restent importantes, tant pour la collecte de biens réutilisables, la préparation à la réutilisation ou encore pour la création de points de vente. Par ailleurs, le secteur est en constant questionnement quant à la création de nouvelles filières ou modes de valorisation de ses collectes. Toutes ces actions contribuent activement à une meilleure gestion des déchets.

Parallèlement à ces plus-values environnementales, le mode de fonctionnement du secteur garantit que les bénéfices dégagés par les activités économiques sont affectés à des projets sociétaux. Le secteur crée de nouveaux emplois, finance des actions sociales dont bénéficie la collectivité et offre des produits à des prix accessibles pour tous. Cet engagement à ne pas viser l'enrichissement personnel est probablement l'élément qui séduit tous ceux qui font appel aux services de l'économie sociale.

Bien que leurs missions soient différentes, **RESSOURCES et les pouvoirs publics locaux ont des objectifs communs** à savoir, **une meilleure gestion des déchets et une société plus juste pour tous**. RESSOURCES identifie **3 mesures** qui concrétisent cette volonté.

clincrecup.be, un outil à votre disposition



Gérée par la Fédération RESSOURCES, la plateforme web sécurisée « leclincrecup.be » a pour objectif de faciliter le don de biens usagés et l'achat de biens réutilisés entre les citoyens, pouvoirs publics ou entreprises privées d'une part, et les entreprises d'économie sociale de l'autre. www.clincrecup.be



Le label Solid'R identifie les entreprises qui répondent aux critères d'économie sociale, garantit la finalité sociale et la gestion éthique des dons qui leur sont faits. Les membres Solid'R s'engagent au respect de règles éthiques et à leur contrôle annuel par un organisme certificateur indépendant. www.solidr.be

1. Promouvoir la réutilisation, c'est réduire le volume des déchets dans une dynamique d'économie circulaire

Points d'attention



La réparation, la réutilisation et le recyclage des biens participent activement à la dynamique d'économie circulaire. Ces activités contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et à la réduction des déchets. Ce mode de fonctionnement réduit la mise sur le marché de nouveaux produits et épargne le stock des ressources naturelles tout en favorisant les économies d'énergie. Grâce à leurs activités, les entreprises sociales de la réutilisation remettent sur le marché l'équivalent de 2,59 kg/hab/an via leurs boutiques de seconde main situées en Belgique francophone. Le potentiel de croissance de cet indicateur est important (4,53 kg/an/hab en Flandre) et pourra se concrétiser si un mode de collecte préservant est mis en place.

Concrètement, votre commune a un rôle à jouer

- La commune **inscrit la prévention des déchets et la réutilisation des biens comme axe prioritaire** dans sa déclaration de politique générale.
- **La commune promeut le don ou l'achat de bien de seconde main** et les diffuse via leclirecup.be (voir encadré au recto) auprès des entreprises d'économie sociale du secteur. Pour les autres marchés qui s'y prêtent (aménagement de locaux, équipement d'espaces publics, etc.), la commune intègre des clauses environnementales d'un certain pourcentage de réutilisation de produits ou équipements.
- La commune soutient financièrement ou **met en place un service de collecte préservante d'encombrants** de type **ressourcerie®** (voir encadré ci-dessous). Ce projet participe à la dynamique d'une économie circulaire et permet de lutter efficacement contre les dépôts clandestins et maintenir ainsi la propreté publique. A ce jour, 109 communes bénéficient des services d'une **ressourcerie®**.
- La commune est un **relais de communication privilégié avec les citoyens/entreprises** pour ce qui concerne la gestion des déchets et les consignes de tri pour les flux de biens réutilisables. Elle sensibilise à la réutilisation et la réparation et, informe le citoyen des outils et services mis à sa disposition pour la collecte des biens dont il veut se débarrasser.

2. Promouvoir la réutilisation, c'est encourager la création d'emplois locaux non délocalisables

Points d'attention



Outre les bénéfices environnementaux, la dynamique d'économie circulaire développe des boucles en « circuits courts » qui sont de réels leviers de développement pour la création ou le maintien d'emplois locaux non délocalisables. La collecte, le tri, la revalorisation et la vente de ses biens via des boutiques de seconde main développent une activité économique locale importante. Pionnières dans le secteur, les entreprises d'économie sociale du secteur occupent 7046 personnes soit près de 2711 équivalents temps plein notamment pour un public fragilisé sur le marché du travail traditionnel.

Concrètement, votre commune a un rôle à jouer

- La commune intègre des **clauses sociales dans les cahiers des charges des marchés publics**. Ces clauses favorisent l'intégration professionnelle ou la formation de personnes éloignées du marché du l'emploi.
- La commune encourage sur son territoire le **développement de surfaces de vente d'objets de seconde main**, encadrées par des entreprises d'économie sociale, créatrices d'emplois et proposant des produits de qualité à des prix abordables pour tous.
- La commune fait appel aux acteurs de l'économie sociale pour l'enlèvement des encombrants issus de ses infrastructures communales et elle s'équipe dans son réseau local de magasins de seconde main. Elle utilise la **plateforme leclirecup.be** (voir encadré au recto) qui facilite le contact avec les entreprises du secteur et permet de diffuser des marchés publics pour l'achat de biens en seconde main.

3. Renforcer la collaboration avec les entreprises d'économie sociale, c'est encourager une gestion durable de nos déchets textiles

Points d'attention



5500 bulles de collecte textiles usagés, gérées par des entreprises d'économie sociale, sont présentes en Belgique. 14 entreprises labellisées **Solid'R** (voir encadré au recto) valorisent ainsi en réutilisation 65% des 36.500 tonnes de textiles collectées.

Ces activités de collecte, tri, valorisation et recyclage emploient 900 personnes et permettent la formation socioprofessionnelle de 500 autres. Sachant que le potentiel de collecte des textiles usagés est évalué à 10kg/an/habitant, le résultat pourrait doubler moyennant un maillage plus dense du réseau des bulles de collecte.

Concrètement, votre commune a un rôle à jouer

- La commune signe des **conventions avec des entreprises labellisées Solid'R pour la collecte des textiles** dans le respect de l'arrêté collecte textiles d'application en Wallonie.
- La commune **densifie le maillage des bulles de collecte textiles Solid'R** sur son territoire, idéalement on compte 1 bulle soit 2m³/1000 habitants pour un meilleur service citoyen et une gestion efficace de la propreté publique.
- La commune met tout en œuvre pour **faire respecter l'arrêté de collecte textiles en application en Wallonie** et ainsi lutter contre les collectes illégales.
- La commune **sensibilise le citoyen** aux bénéfices de l'action des entreprises sociales locales de la collecte textiles et à l'importance de la qualité des dons effectués.
- La commune encourage le **développement de surfaces de vente locales de textiles Solid'R de seconde main** créatrices d'emplois et proposant des vêtements de qualité à des prix abordables pour tous.

Ressourcerie®, marque collective détenue par RES-SOURCES, la ressourcerie® est un outil pour la gestion intégrée des encombrants qui permet d'offrir un service de collecte gratuit à domicile pour le citoyen. Une série de conditions d'usage en définissent l'usage.